

LE RESPECT DE NOS DROITS

Le Conseil Départemental des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (CDAC) pour la première fois a eu l'honneur de rencontrer lors de sa venue à Montpellier le 2 juillet 2019, Madame La Ministre Darrieussecq et a pu lui poser entre autres les questions suivantes:

1. **Question :** La pérennité de l'ONAC dans ses missions serait remise en cause d'où l'inquiétude du Monde Combattant héraultais ?

Réponse : -Non pas de remise en cause mais possible restructuration, surtout pour les départements à faible proportion de Ressortissants.

-Un audit de Bercy se déroulera pour l'ONACVG.

Elle y voit un intérêt car Bercy ne connaît pas cet établissement Public.

Pour l'UDAC 34 cet audit appelle toute notre vigilance car dans un passé récent Bercy voulait remettre en cause nos droits.

En effet pour le monde combattant toute diminution des moyens humains ou financiers de l'ONACVG ne ferait qu'amplifier la misère humaine ou sociale de bon nombre de nos camarades et affaiblirait l'esprit de la République à propos des droits imprescriptibles à réparation.

Nous tenons à rappeler le droit imprescriptible à réparation du Monde Combattant d'où le titre de cet édito.

-nous avons posé la question sur la mémoire autre mission de l'ONACVG en indiquant que notre travail et notre relation n'est pas toujours facile avec les collèges ou les lycées. Réponse l'Education Nationale et les professeurs seront dotés d'outils leur permettant d'exercer ce devoir de mémoire.

2. **Question :** La dérive constante du point PMI (6 à 7 pour cent), sa revalorisation et la mise en place d'une commission tripartite chargée de la mise en œuvre d'un nouveau calcul.

Réponse : la revalorisation sera liée à celle du point de la Fonction Publique. En 2020 une commission tripartite(Gouvernement, Assemblée, Monde Combattant) sera mise en place.

*

* *

Le même jour, en fin de soirée, le renouvellement pour quatre ans du CDACVG était mis en place auprès du Préfet.

Il comporte trois collèges : un collège institutionnel, un collège Anciens Combattants et un collège mémoire ; ces deux derniers collèges ont élu deux Vice-Présidents (un chargé de la solidarité, l'autre de la Mémoire) sachant que le Préfet assure la Présidence de cette structure.

Solidarité : Serge Le CLOIREC, UNC, Secrétaire Adjoint de l'UDAC.

Mémoire : Jean-Louis CANSOT, Mémorial Héraultais, Président de l'UDAC.